



CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

**Compte-rendu de la réunion mensuelle
du 17 janvier 2023
salle Lucien-Leuwen**



Début à 19 :00, fin à 21 : 00

Ont participé à la réunion :

Membres du Conseil de quartier Réunion-Père Lachaise

Maria-Lucia CASTRILLON-TRUJILLO, Yasmina CONGARD, François HEN, Béatrice LE QUÉRÉ, Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER, Deolinda RIBEIRO.

Associations et habitants

Awa NECKER, association ÉTINCELLES, Lionel TOURON (AEPCR).

Représentants de la Mairie

Oussama AKZOOM, Coordinateur des Conseils de quartier au Pôle Démocratie Locale.
Hugo BERTHON, Coordinateur des Conseils de quartier au Pôle Démocratie Locale
Martin GAGNARD, Coordinateur du Cabinet du Maire du 20ème

Excusés

Marie LE MAGUERESSE, Quentin RICHARD

Présidente de séance : BÉATRICE LE QUÉRÉ

Rédactrice : Jacqueline MAGNIER

Relectrice : Déolinda RIBEIRO

Avant d'aborder l'ODJ, un tour de table permet à chacune des personnes de se présenter. Le PDL mentionne que toute personne ayant assisté à au moins trois réunions du CQ est de droit Conseiller de quartier.

1- Intervention de l'association Étincelles

La représentante de l'association Étincelles, en lien depuis de nombreuses années avec le CQ R-PL, désire faire un point sur le fonctionnement du CQ avec les associations afin d'établir une collaboration intelligente et efficace ayant pour but commun le bien-être des habitants.

Les représentants de la Mairie rappelle que toute association est membre de droit du CQ. Un annuaire recensant toutes les associations du 20ème est en cours de finalisation. Dans le secteur du quartier R-PL, on en dénombre une quarantaine.

2- Voeux du Maire du 20ème

Il est rappelé que Maire du 20ème présentera ses voeux le 18 janvier de 18H30 à 20h30 dans la salle des Fêtes de la Mairie du 20ème où toutes les personnes présentes sont conviées.

3- Partage avec le CQ Saint-Blaise de l'armoire et de l'imprimante achetées par le CQ R-PL et placées dans la salle Lucien Leuwen

Le CQ Saint-Blaise, qui se réunit dans cette même salle, souhaite bénéficier d'une imprimante. Afin de ne pas multiplier les achats, le PDL suggère que l'utilisation de l'imprimante du CQ R-PL soit partagée avec le CQ Saint-Blaise, le PDL se chargeant de répartir le coût des cartouches d'encre et de rames de papier entre les deux CQ (une facture sur deux sera imputée sur le budget de fonctionnement du CQ R-PL, l'autre sur celui du CQ Saint-Blaise). Cette proposition est adoptée par les membres du CQ R-PL présents.

4- Organisation de la commission Cadre de vie

La référente de la commission Cadre de vie ayant démissionné, son remplacement n'a fait l'objet d'aucune candidature officielle au sein du CQ, chaque projet ayant son propre « coordinateur ». La nomination ou non d'un référent pour cette commission devra être discutée lors d'une prochaine réunion.

5- Départ de Bertrand Loffreda, co-référent Budget au sein du CQ R-PL

Sur appel à candidature, Bertrand Loffreda vient d'être nommé membre de l'Observatoire de la Démocratie Locale (ODL). Cette instance, composée de 12 membres nommés pour deux ans, a pour sa première mission d'une durée de six mois, de favoriser la participation des citoyens à la démocratie locale, notamment au sein des conseils de quartier du 20ème. Elle doit également aller à l'encontre des citoyens les moins « connectés » afin de les informer des outils dont ils peuvent disposer pour connaître leurs droits, partager leur vécu et leurs besoins. Les membres de l'ODL participeront à des rencontres avec les CQ d'autres arrondissements et des associations de la ville de Paris pour partager leurs expériences et leur savoir-faire.

Jusqu'à présent co-référent budget avec Marie LE MAGUERESSE, Bertrand Loffreda quitte donc les fonctions qu'il a toujours assumées avec intégrité et bienveillance depuis de nombreuses années. Qu'il en soit ici remercié. La nomination d'un autre co-référent budget sera discuté à la prochaine réunion.

6- Budget participatif 2023

Le PDL invite les membres du CQ à soumettre des propositions pour le Budget participatif 2023. Il rappelle que les projets doivent être déposés au plus tard le 29 janvier sur le site internet du budget participatif « Décider pour Paris » (<https://decider.paris.fr/>). De février à mars, les projets seront examinés et, en septembre, durant trois semaines, ils seront mis au vote des citoyens.

Alors qu'auparavant, seuls 5 projets pouvaient être retenus (de ce fait, de nombreux projets ont dû être regroupés sous une même « identité », ce qui fut parfois sujet à discussion), il a été décidé pour 2023 de considérer non pas un nombre restreint de projets mais de répartir une enveloppe financière globale pour la réalisation de multiples projets.

Il est rappelé que tout projet doit relever d'un budget d'investissement (exemple : équipement sportif ou culturel, d'intérêt général) et être présenté sous forme d'un premier descriptif de 6000 signes maximum. De février à mars 2023, des ateliers de travail seront organisés par la mairie du 20ème afin d'aider les participants qui le souhaitent à la mise en oeuvre de leurs projets.

7- Réunion du lundi 30 janvier à 19h organisée par le PDL pour le CQ R-PL à la mairie du 20ème

Annie Gafforelli, adjointe au Maire du 20ème, en charge de la démocratie locale et de la participation citoyenne, propose au CQ R-PL une réunion le lundi 30 janvier à 19h à la mairie du 20ème afin de discuter, échanger et faire le point sur le fonctionnement du CQ.

8- Projet d'un Bal musette organisé par le CQ R-PL

Dans un esprit « village » et sur le modèle des bals d'antan, au son de l'accordéon, le CQ R-PL propose d'organiser un bal musette sur la place de la Réunion le 23 juin prochain (date provisoire). Le budget envisagé pour cet événement est de 2000 à 3000 €. Un groupe de travail au sein du CQ R-PL doit se constituer lors de la prochaine réunion cadre de vie de février, en collaboration avec les associations du quartier et le Café sans nom, situé à l'angle de la rue de la Réunion, café qui, aux beaux jours, installe habituellement pour ses clients tables et chaises sur la place.

9- Projet « Dessine-moi les Jeux Olympiques 2024, pour une culture de la paix »

Démontrer que le sport est vecteur de paix, de respect, de solidarité : tel est but de ce concours ouvert à tous les jeunes membres des périscolaires du 20ème. Prévu en collaboration avec les directeurs d'animation, les responsables périscolaires et les écoles du secteur R-PL, ce projet d'envergure au sein des 7 conseils de quartier du 20ème devrait se dérouler en plusieurs étapes :

. la réalisation par les jeunes de dessins, accompagnés d'un court texte explicatif, sur le thème « le sport et les JO vecteurs de paix ».

. la sélection du dessin le plus représentatif du thème : les enfants dont le dessin seront sélectionnés pourraient recevoir un cadeau lors d'une inauguration (par exemple, un ballon dédié par un footballeur de renom tel que Kylian Mbapé).

. à l'automne 2023, un appel d'offre sera lancé pour choisir un artiste street art qui devra reproduire, entre février et avril 2024, avec les enfants, les dessins sélectionnés sur un « mur d'expression ».

Le budget (fonctionnement et investissement) alloué à ce projet sera réparti sur les 7 conseils de quartier. Un groupe de travail sera constitué lors de la prochaine réunion cadre de vie de février.

10- Abonnement au mensuel L'Ami du 20ème

Le CQ R-PL est abonné au mensuel. Tous les numéros reçus seront archivés dans l'armoire du CQ, salle Lucien-Leuwen.

A noter que les autres points, projet photos et budget 2022, n'ont pas été abordés lors de la réunion.

La prochaine réunion plénière du CQ aura lieu le mardi 7 février à 19 :00 salle Lucien-Leuwen